

Madame, monsieur,

Vous avez été contacté par le collège et vous nous avez signalé que vous souhaitez que votre enfant revienne au collège à partir du 18 mai 2020. Ce retour ne pourra se réaliser que sous certaines conditions mises en œuvre par la famille, d'une part, et par le collège, d'autre part.

Ces conditions sont nécessaires pour assurer une sécurité sanitaire optimum et ainsi garantir, autant que faire se peut, un retour au collège dans les meilleures conditions pour les élèves et l'ensemble des équipes d'adultes les encadrant.

Je vous rappelle que ce retour se fait sur la base du volontariat mais que votre choix ne saurait fluctuer au fil du temps sous peine de mettre en péril l'organisation générale retenue et le protocole sanitaire établi au regard de la Circulaire du 4 mai 2020. Enfin j'attire votre attention sur le fonctionnement des transports, pour les élèves qui doivent utiliser l'autobus, et vous invite à vous informer auprès de la NCPA.

Conditions à mettre en œuvre par la famille :

- Prendre la température chaque matin avant de se rendre dans l'établissement. En cas de température supérieure à 37.8° ou de symptômes, vous devrez garder votre enfant à la maison et obligatoirement le signaler au collège par téléphone ou message.
- Fournir chaque jour deux masques homologués (un masque sera porté dès l'arrivée au collège) ainsi que des mouchoirs à usage unique. Le masque sera changé au moment de la pause méridienne (il faut donc prévoir deux sacs plastique pour entreposer le masque propre de rechange et déposer le masque usagé de la matinée).
- Signaler au collège toute absence quelle qu'en soit la cause.
- Respecter scrupuleusement les horaires d'arrivée et de départ du collège afin de ne pas provoquer de rassemblement. Il n'est pas conseillé d'arriver trop tôt sinon les élèves devront rester plus longtemps sur leur point d'attente.
- Equiper votre enfant d'une tenue de sport en cas de cours d'EPS à l'emploi du temps (il n'y aura plus de possibilité d'utiliser les vestiaires) et d'une gourde marquée à son nom remplie par vos soins.
- Ne pas pénétrer dans l'enceinte du collège sauf convocation.

Organisation et Protocole mis en place par le collège :

- Jusqu'au 31 mai 2020, seuls les élèves de sixième et de cinquième seront autorisés à revenir au collège les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le collège ne sera pas ouvert à ces niveaux le

mercredi permettant un nettoyage approfondi cette matinée en plus du nettoyage quotidien. Des élèves de troisième et/ou leur famille pourront être autorisés à venir au collège dans le cadre des procédures d'orientation post-troisième pour y rencontrer le psychologue de l'Éducation Nationale, un professeur principal ou la Direction.

- Deux entrées seront ouvertes pour l'accueil, l'entrée principale pour les élèves utilisant les transports et l'entrée située côté entrée école primaire pour les élèves piétons. Aucun élève ne sera autorisé à emprunter le chemin séparant l'école et le collège. A leur arrivée une prise de température sera effectuée pour tous les élèves qui devront porter un masque respectant les normes, les élèves seront invités à se nettoyer les mains et à avancer dans l'enceinte du collège où des marquages au sol respectant la distanciation sociale leur indiqueront le lieu d'attente avant l'entrée en classe. Cette entrée en classe se fera dans le calme et en respectant toujours les distances. Six groupes d'un maximum de 15 élèves seront constitués (3 groupes de 6^{ème} et 3 groupes de 5^{ème}). En classe, les élèves seront assignés à une place qu'ils devront garder. Chacun des six groupes entrera en classe en suivant un chemin d'accès qui évitera tout croisement avec un autre groupe, entrée et sortie autonome. Les élèves devront porter et garder le masque.

- Les élèves auront une pause dans la matinée et dans l'après-midi. Là encore les déplacements se feront suivant les mêmes sens de circulation. Chaque groupe sera dans une zone définie avec toilettes attenantes, qu'il ne pourra quitter que pour se rendre aux toilettes avec accord préalable d'un adulte surveillant, ou pour retourner en classe. Au cours de cette pause, les élèves pourront marcher à l'intérieur de l'espace défini en respectant la distanciation sociale ou rester sur des zones matérialisées pour trois ou quatre élèves, respectant, là-encore, la distanciation sociale, et permettant de discuter. Les courses et autres jeux de poursuites ou de contact seront totalement prohibés. Le port du masque est obligatoire.

- Le restaurant scolaire ne sera accessible qu'à un maximum de 30 élèves afin de respecter la sécurité sanitaire. Les élèves se rendront alternativement deux groupes par deux groupes dans la salle de restauration. Ils seront en zone d'attente avant de rentrer, espacés de mètre en mètre du préau jusqu'à l'entrée de la chaîne. Un distributeur de gel sera à cet endroit à la disposition de chacun. Un personnel leur remettra le plateau sur lequel auront été déposés couverts, verre et pain. Chaque élève prendra son entrée, son dessert et son plat et se rendra vers une des places matérialisées en suivant le sens de circulation. Un AED sera présent en salle afin de veiller au bon déroulement du moment de repas d'une part. D'autre part un agent sera également présent pour remplir les verres, désinfecter la place après le départ de chaque élève et transporter les plateaux vers la zone de plonge. Une fois le repas terminé, chaque élève, après en avoir reçu l'autorisation, déposera son plateau sur une échelle, se désinfectera les mains et sortira du restaurant scolaire en suivant le sens de circulation, par la porte de secours afin de se rendre dans une des zones de pause préalablement définie. A l'issue de ce temps de pause chaque élève retournera en classe. Le temps du repas se fera en trois services.

- Les salles de classe ont été réaménagées de manière à pouvoir accueillir quinze élèves tout en respectant la distanciation sociale. Les élèves d'un groupe seront toujours dans la même salle puisque ce seront les professeurs qui se déplaceront en fonction des emplois du temps. Les élèves ne pourront pas changer de place au fil du temps. Les classes seront aérées le matin avant l'entrée des élèves, pendant le temps de pause du matin, du repas et de l'après-midi. Elles seront nettoyées et désinfectées chaque soir avec les produits adaptés et répondant aux normes préconisées. A leur arrivée en classe, chaque élève se verra attribué une chemise cartonnée et des sous chemises afin d'y stocker ses documents (cours, exercices, etc...) qui resteront en classe. En classe l'élève, sauf avis contraire de l'adulte encadrant, devra porter le masque.

- Le départ du collège se fera suivant la même procédure en utilisant les lieux d'attente et marquages au sol jusqu'à l'arrivée des moyens de transport. En cas d'arrivée plus tardive et de départ plus précoce, liés à l'emploi du temps, il faudra également respecter les lieux d'attente et le marquage et attendre l'autorisation d'un adulte. Cette procédure s'appliquera également aux élèves externes qui rentreront chez eux au cours de la pause méridienne.

- **Les manquements à l'application de ce protocole entraîneront le retour de l'élève à son domicile.**

Le Principal



.....
*Coupon à remettre au collège avant le 18 mai 2020 par voie numérique si possible : ce.0140050d@ac-normandie.fr ou le 18 mai 2020 en arrivant au collège.

Je soussignéparent de l'élève certifie avoir pris connaissance des conditions de reprise m'incombant ainsi que celles incombant au collège et m'engage à les respecter. Je confirme, en connaissance de cause, la venue régulière de mon enfant à partir du 18 mai 2020.

Fait à Le/...../.....

Signature